DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER CANTON DU PERCHE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PEZOU

Mairie – 1, rue du Perche – 41100 PEZOU @ 02.54.23.40.69 - = 02.54.23.62.40

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2023-03

SEANCE DU 29 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre SOLON, Président,

Date de convocation: 14.03.2023

PRESENTS: Pierre SOLON, Michelle DAGUET, Philippe JOUBERT, Jacky COURTEMANCHE, Annie COTTEREAU, Agnès FRADET, Jacky GAUTHIER, Nelly MAILLER, Hervé COTTEREAU, Nicole SOPENA

ABSENTE EXCUSEE: Laurence BUSSEREAU.

Madame Michelle DAGUET est nommée Secrétaire.



OBJET: AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration, réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre SOLON. Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022.

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement

: 20 383.20 €€

- un excédent cumulé d'investissement

:0€

Vote: 10

Abstention: 0

Contre: 0

Pour: 10

MAIRIE DE

41100 PEZOU

Décide, d'affecter les résultats comme suit :

Au compte 1068.

pour couvrir le besoin de financement complémentaire de la section d'investissement : 0 €

Le solde disponible à l'excédent reporté de fonctionnement (002) :

20 383.20 €

A l'article 001 excédent d'investissement :

0€

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pomentral certifié conforme au registre,

Le Président: M. Pierre SOLON

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Blois et de sa publication, le 13 04 00 23

Le Président

FE COSO MAIRIE DE 41100 PEZOU D'ACTION SOCIALE

étaire de Séance : Mme Michelle DAGUET